

Nom de la zone : Lièvre, du

Date : 19 février 2024

Catégorie de problématique : 11 : Mauvaise qualité de l'eau

- Autre catégorie #1 (facultatif) : 4. Érosion des berges/érosion côtière
- Autre catégorie #2 (facultatif) : 6. Eutrophisation/présence de cyanobactéries

Catégorie présente :

Catégorie potentiellement présente :

1) Les problématiques de cette catégorie se définissent dans la zone par les éléments suivants :

#### DESCRIPTION FACTUELLE :

Bien que la qualité de l'eau en général est jugée bonne dans la plupart des principaux cours d'eau de la zone de gestion et que les lacs sont en grande majorité considérés oligotrophes ou oligo-mésotrophes, à une échelle locale, plusieurs cours d'eau présentent une qualité nettement moindre. La plupart du temps, la qualité de l'eau de ces cours d'eau plus dégradés est jugée « satisfaisante » et dans de plus rares cas, jugée « douteuse » ou « mauvaise », selon les catégories de l'*Indice de qualité bactériologique et physicochimique* (IQBP<sub>6</sub>). Dans tous les cas, ce sont les paramètres du phosphore total, des coliformes fécaux et des solides en suspension qui sont responsables des problématiques et qui occasionnent des dépassements aux critères de qualité. Ce sont surtout les cours d'eau secondaires circulant en milieu principalement agricole ou urbain qui sont affectés par la problématique de dégradation de la qualité de l'eau, en partie en raison de leur plus faible capacité de dilution, couplée à des apports plus importants en polluants.

Dans certains cas, ces cours d'eau plus problématiques sont tributaires de lacs de villégiature et peuvent présenter des risques pour le maintien des usages. Du côté des lacs, la récurrence inquiétante des épisodes de fleurs d'eau de cyanobactéries est un symptôme bien réel des problématiques d'eutrophisation qui affectent les lacs à l'échelle locale. Cette problématique très large interpelle les acteurs de l'eau particulièrement en ce qui concerne le manque de végétation dans les bandes riveraines et l'adoption insuffisante des bonnes pratiques riveraines en général. La plus grande préoccupation concerne les lacs de villégiature. La problématique concerne généralement l'ensemble de la zone de gestion, mais se concentre plus particulièrement dans les secteurs prioritaires du bassin versant du lac des Îles, du ruisseau des Journalistes, du lac des Écorces, du ruisseau de l'Argile, dans les secteurs urbains de Gatineau et de Mont-Laurier, ainsi que dans l'extrême sud de la zone de gestion. (PDE, 2e édition, mise à jour 2018, chapitre 5, fiche problématique 2.1. et fiche des secteurs prioritaires). Ces secteurs sont affectés surtout par les activités urbaines et agricoles.

Plusieurs problématiques ont été relevées par des échantillonnages, prioritairement effectués par le COBALI sur certains tributaires de lacs de villégiature ainsi que dans l'extrême sud de la zone de gestion. Jusqu'à présent, les analyses réalisées ne démontrent pas de nette amélioration pour ces cours d'eau plus problématiques. Le nombre de données dans le temps demeure restreint et plusieurs cours d'eau n'ont pas bénéficié d'un suivi sur plusieurs années.

## 1) Les problématiques de cette catégorie se définissent dans la zone par les éléments suivants : (Suite)

### CONSÉQUENCES PRINCIPALES :

Une importante dégradation de la qualité de l'eau de surface peut rapidement engendrer une perte de biodiversité et de services écologiques. Non seulement l'écosystème en soi est modifié, mais les possibles usages de l'eau diminuent grandement, voire disparaissent. Beaucoup de secteurs dans la ZGIEBV sont à vocation de villégiature. Dans ces secteurs, de nombreux riverains puisent l'eau directement dans le lac avec des traitements sommaires. Avec une importante dégradation de la qualité de l'eau, cette pratique répandue quoique non encouragée serait grandement impactée. Plusieurs activités récréatives sont compromises lorsque la qualité de l'eau est dégradée. Par exemple, la pêche, la baignade et la navigation en planche à pagaie, en canot ou en kayak. Une conséquence très importante est la perte de biodiversité. Non seulement la dégradation de la qualité de l'eau peut entraîner la perte de milieux adéquats pour certaines espèces sensibles comme l'omble de fontaine ou le touladi, mais aussi pour des espèces en situation précaire telles que le cisco de printemps (qui ne se retrouve qu'au lac des Écorces au Canada), le chabot de profondeur, une espèce relique glaciaire, l'omble chevalier ou la tortue des bois.

La mauvaise qualité de l'eau de surface et la surabondance de nutriments sont des causes de l'eutrophisation accélérée des lacs, problématique majeure de la ZGIEBV responsable de la prolifération des plantes aquatiques et des floraisons de cyanobactéries. Ce phénomène est aussi lié en général à une diminution de l'oxygène dissous dans l'eau. Les fleurs d'eau de cyanobactéries, quoique difficiles à suivre dans le temps, sont toujours récurrentes dans la plupart des principaux lacs de villégiature et sont très préoccupantes en raison de leur potentiel impact sur la santé. En somme, les principaux usages affectés par la dégradation de la qualité de l'eau de surface sont le prélèvement d'eau de qualité (eau potable notamment), l'utilisation des plans d'eau pour la baignade et les activités nautiques, de même que le maintien des écosystèmes aquatiques de qualité supportant notamment la pêche.

Des impacts économiques liés à des traitements des eaux plus complexes mais surtout à une dépréciation de la qualité des activités de villégiature sont des conséquences potentielles. La plupart des localités de la ZGIEBV ont une très forte dépendance économique envers la villégiature et les activités liées aux lacs et aux cours d'eau. Le maintien de plans d'eau de qualité est donc primordial pour la vitalité des communautés.

### LOCALISATION GÉNÉRALE :

En général, la qualité de l'eau de la rivière du Lièvre est classée comme bonne tout au long de son parcours et c'est le cas de la plupart de ses sous-bassins versants, en raison de l'omniprésence de la forêt et d'une intensité des activités anthropiques relativement faible à l'échelle de tout le territoire. Bien qu'elle soit d'une qualité enviable, elle ne doit pas être prise pour acquis car les usages qui y sont réalisés requièrent une qualité très élevée, par exemple en ce qui concerne la baignade ou la consommation d'eau. Les secteurs plus problématiques pour la qualité de l'eau sont :

- Bassin versant du ruisseau des Journalistes (agriculture, surverses municipales et villégiature)
- Bassin versant du lac des Îles (agriculture et villégiature)
- Bassin versant du lac des Écorces (agriculture, villégiature)
- Bassin versant du lac de l'Argile (agriculture, foresterie, villégiature et récréotourisme)
- Bassin versant du ruisseau Pagé (agriculture, surverses municipales)
- Rivière Blanche en aval de Mayo (agriculture)
- Basses-terres de l'Outaouais à Gatineau, L'Ange-Gardien, Lochaber-Partie-Ouest et Lochaber
- Secteurs urbains de Mont-Laurier et de Gatineau (eaux de ruissellement, surverses municipales)

## 2) Les problématiques de cette catégorie sont causées par les éléments suivants dans la zone:

**Secteur municipal** : les travaux de voirie peuvent engendrer une importante quantité de matières en suspension et de polluants dans l'eau. Par exemple, citons la méthode conventionnelle d'entretien des fossés, le lessivage des chemins non-asphaltés en temps de pluie, le ruissellement de l'eau et des polluants accumulés sur des surfaces imperméabilisées, l'épandage abondant de sels et d'abrasifs en période hivernale et finalement, l'installation et l'entretien de ponceaux. Les réseaux d'égouts unitaires sont une problématique importante dans les principaux secteurs urbains. Lors de fortes pluies ou en situation d'urgence, les eaux d'égout mélangeant des eaux pluviales et sanitaires créent des surverses directement dans les cours d'eau récepteurs. Dans la ZGIEBV, quelques municipalités ayant un système de traitement des eaux sont concernées: Sainte-Anne-du-Lac, Ferme-Neuve, Mont-Laurier, Lac-des-Écorces, Kiamika, Notre-Dame-de-la-Salette et la ville de Gatineau. Les surverses sont une problématique surtout à Mont-Laurier, Ferme-Neuve et Gatineau et affectent principalement la rivière du Lièvre en aval des centres-villes.

**Secteur résidentiel et de villégiature** : l'imperméabilisation des secteurs résidentiels joue un rôle considérable sur le cycle de l'eau. Ils peuvent notamment accumuler des polluants et les acheminer dans un cours d'eau à proximité lors de fortes pluies. Cela contribue également au phénomène de surverses dans les milieux urbains, notamment lorsque les gouttières ou les drains de fondation sont reliés au réseau d'égout pluvial de la municipalité. En milieu résidentiel, les surfaces gazonnées et les plates-bandes reçoivent souvent des fertilisants riches en phosphore et en azote, deux éléments qui se retrouvent dans les fossés ou les cours d'eau après une forte pluie. Cette problématique touche aussi les secteurs de villégiature qui sont largement distribués dans la ZGIEBV.

**Secteur agricole** : plusieurs causes de pollution sont associées au secteur agricole. Entre autres, la mise à nu des sols et le labourage/hersage qui favorise un lessivage considérable de particules et nutriments. L'entretien et la création de fossés de drainage sont souvent sources d'érosion et de solides en suspension. L'épandage de fertilisants et de fumier/lisier augmente l'apport en éléments nutritifs dans les cours d'eau et favorise leur eutrophisation accélérée. Une contamination bactériologique des cours d'eau peut également survenir dans les cas où les animaux ont accès à un cours d'eau. Finalement, notons l'épandage de pesticides dont les effets toxiques sont connus et dont une partie ruisselle dans les cours d'eau. Les concentrations de pesticides ne sont cependant pas documentées dans la ZGIEBV.

**Les bandes riveraines déficientes** : il s'agit d'une cause transversale ayant un fort impact à l'échelle du territoire dans les secteurs agricoles et de villégiature particulièrement. La restauration des rives tarde à se concrétiser sur les terrains déjà bâtis, en raison du manque de sensibilisation et de la complexité des règlements, mais surtout en raison du peu de volonté de la plupart des municipalités à faire respecter la réglementation.

**Secteur forestier** : les opérations forestières engendrent beaucoup de solides en suspension dans les cours d'eau. Cela est notamment causé par la mise à nu des sols, l'entretien et l'installation de ponceaux, ainsi que les chemins forestiers de terre facilement lessivés par les pluies. Le retrait de la végétation empêche les arbres d'intercepter l'eau lors de fortes pluies, augmentant le ruissellement et le débit dans les cours d'eau. Cette problématique est majoritairement retrouvée dans le nord de la ZGIEBV et en amont des bassins versants.

**Secteur industriel et commercial** : Les activités industrielles actuelles ne sont pas jugées significativement responsables de la problématique compte tenu du faible nombre d'industries ayant des rejets, qu'elles respectent généralement les normes et que les rejets ont lieu dans la rivière du Lièvre, dont le débit semble suffisant pour en atténuer les impacts. Le détail de leur impact réel est toutefois difficile à documenter et demeure d'intérêt.